

COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
COMUNIDADE ECONOMICA DOS ESTADOS DA AFRICA CENTRAL

CEEAC



ECONOMIC COMMUNITY OF CENTRAL AFRICAN STATES
COMUNIDAD ECONOMICA DE LOS ESTADOS DEL AFRICA CENTRAL

ECCAS

**XVIII^{ème} SESSION ORDINAIRE DE LA CONFERENCE DES
CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DE LA
COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE
CENTRALE
(CEEAC)**

COMMUNIQUE FINAL

Libreville, République Gabonaise, 27 novembre 2020

1. Sur invitation de **Son Excellence Monsieur Ali BONGO ONDIMBA**, Président de la République Gabonaise, Chef de l'Etat, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), s'est tenue à Libreville, le 27 novembre 2020, la XVIII^{ème} Session Ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC.
2. Y ont pris part :
 - **Son Excellence Monsieur Ali BONGO ONDIMBA**, Président de la République Gabonaise, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC ;
 - **Le Maréchal du Tchad, IDRIS DEBY ITNO**, Président de la République ;
 - **Son Excellence Monsieur Denis SASSOU-N'GUESSO**, Président de la République du Congo ;
 - **Son Excellence Monsieur Faustin Archange TOUADERA**, Président de la République Centrafricaine ;
 - **Son Excellence Monsieur João MANUEL GONÇALVES LOURENÇO**, Président de la République d'Angola ;
 - **Son Excellence Monsieur Évariste NDAYISHIMIYE**, Président de la République du Burundi ;
 - **Monsieur Jorge BOM JESUS**, Premier Ministre, représentant **Son Excellence Monsieur Evaristo do Espirito SANTO CARVALHO**, Président de la République Démocratique de São Tomé et Príncipe ;
 - **Son Excellence Madame Marie TUMBA NZEZA**, Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères, représentant **Son Excellence TSHISEKEDI TSHILOMBO**, Président de la République Démocratique du Congo ;
 - **Son Excellence Monsieur, Lejeune MBELLA MBELLA**, Ministre des Relations Extérieures, représentant **Son Excellence Monsieur Paul BIYA**, Président de la République du Cameroun ;
 - **Son Excellence Monsieur Vincent BIRUTA**, Ministre des Affaires Etrangères, représentant **Son Excellence Monsieur Paul KAGAME**, Président de la République du Rwanda ;

- **Monsieur GAUDENCIO MOHABA MESSU**, Président de la Chambre des Députés, représentant **Son Excellence Monsieur TEODORO OBIANG NGUEMA MBASOGO**, Président de la République de Guinée Equatoriale ;
 - **L'Ambassadeur Gilberto Da Piedade VERISSIMO**, Président de la Commission de la CEEAC.
4. Les invités spéciaux ci-après ont également pris part à la cérémonie solennelle d'ouverture de la Session Ordinaire de la Conférence :
- **Monsieur François LOUNCENY FALL**, Représentant Spécial et Chef du Bureau Régional des Nations Unies pour l'Afrique Centrale (UNOCA) ;
 - **Madame Rosário Bento PAIS**, Ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire de l'Union Européenne près la République Gabonaise, la République Démocratique de São Tomé et Príncipe et la CEEAC.
5. La cérémonie solennelle d'ouverture, tenue à la présidence de la République Gabonaise, a été présidée par **Son Excellence Monsieur Ali BONGO ONDIMBA**, Président de la République Gabonaise, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC, et marquée par l'allocution du Président de la Commission de la CEEAC et le discours du Président en Exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC.
6. Après adoption de son ordre du jour, la Conférence a examiné les points y inscrits et a décidé ce qui suit :

I. DU RAPPORT DU CONSEIL DES MINISTRES

7. La Conférence a suivi la présentation du Rapport du Conseil des Ministres et en a pris acte.

II. DES RECOMMANDATIONS ET DECISIONS

2.1. Concernant le rapport d'activités de la Commission

8. La Conférence a félicité la Commission pour les actions menées dans un délai de temps aussi court, depuis sa prise de fonction. Elle a autorisé la réalisation d'un audit des comptes de la Communauté par un cabinet

indépendant afin de clarifier la situation des dettes et créances antérieures à la mise en place de la Commission.

2.2. Concernant les contributions statutaires des Etats membres

9. La Conférence a félicité les Etats membres qui se sont acquittés des 40% des arriérés de leurs contributions et a exhorté les Etats membres, qui ne l'ont pas encore fait, à s'acquitter de la totalité de leurs arriérés de contributions, conformément à la Décision n°005/CEEAC/CCEG/IXE/20 afin de permettre à la Communauté de disposer de moyens nécessaires pour atteindre ses objectifs.
10. La Conférence a instruit la Commission de mener une réflexion sur l'évolution de la clé de répartition des contributions des Etats membres au budget de la communauté au regard du contexte économique et social actuel des Etats.

2.3. Concernant le Plan stratégique indicatif à moyen terme 2021-2025 et le Plan d'actions prioritaires 2021 de la Communauté

11. La Conférence a félicité la Commission pour avoir élaboré un plan stratégique indicatif à moyen terme pour la période 2021–2025 et un plan d'actions prioritaires 2021. Elle a instruit celle-ci d'élaborer une stratégie régionale en matière de gouvernance des frontières alignée sur la stratégie continentale et d'assurer le leadership pour sa mise en œuvre.
12. La Conférence a instruit la Commission d'accélérer la mise en œuvre des décisions prises en matière d'opérationnalisation de la zone de libre-échange de la Communauté tout en poursuivant la mise en place de l'union douanière de la Communauté.

2.4. Concernant la rationalisation des Communautés Economiques Régionales en Afrique centrale

13. La Conférence a pris acte de l'état d'avancement des travaux relatifs à l'harmonisation des instruments de l'intégration commerciale et au rapprochement des cadres institutionnels de la CEEAC et la CEMAC.
14. La Conférence a félicité **Son Excellence Monsieur Paul BIYA**, Président de la République du Cameroun, Chef de l'Etat, Président dédié à la rationalisation des Communautés Economiques Régionales

en Afrique Centrale, pour les avancées significatives obtenues dans la mise en œuvre de ce processus.

2.5. Concernant le Règlement intérieur du Comité des Représentants Permanents (COREP)

15. La Conférence a adopté le règlement intérieur du COREP et instruit le Conseil des Ministres et la Commission d'accélérer le processus de son opérationnalisation.

2.6. Concernant les Décisions

16. La Conférence a adopté, sur proposition du Conseil des Ministres, les Décisions ci-après :
17. Décision N° 013/CEEAC/CCEG/XVIII/20 portant adoption du plan stratégique indicatif à moyen terme (2021-2025) de la Communauté Economique Des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) ;
18. Décision N°014/CEEAC/CCEG/XVIII/20 portant adoption du plan d'actions prioritaires pour l'année 2021 de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) ;
19. Décision N°015 /CEEAC/CCEG/XVIII/20 approuvant le Règlement Intérieur du Comité des Représentants Permanents (COREP) de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale.

2.7. Concernant la Déclaration sur la situation politique et sécuritaire en République Centrafricaine

20. La Conférence a adopté la Déclaration des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC sur la situation politique et sécuritaire en République Centrafricaine. Elle a réaffirmé son soutien sans réserve au Gouvernement et au Peuple centrafricains dans le cadre du processus électoral en cours dans cet Etat membre. Elle a, à cet effet, appelé toutes les parties prenantes centrafricaines à privilégier l'esprit du dialogue et la quête du consensus et a exhorté tous les partenaires de la République Centrafricaine à plus d'engagement en vue d'un aboutissement heureux du processus électoral.
21. La Conférence a félicité et encouragé les Etats membres de la Communauté, contributeurs des troupes à la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation en Centrafrique (MINUSCA) et a condamné avec la plus grande fermeté les

attaques perpétrées contre le personnel de la Mission dont elle tient à saluer la bravoure.

III. DE LA PASSATION DES POUVOIRS

22. Le Conférence a exprimé toute sa gratitude à **Son Excellence Monsieur Ali BONGO ONDIMBA**, Président de la République Gabonaise, Chef de l'Etat, Président en Exercice de la CEEAC, pour son leadership et son engagement constant pour l'intégration régionale en Afrique Centrale ainsi que pour les réalisations accomplies tout au long de son mandat.
23. La Conférence se félicite du passage de témoins entre le Président en Exercice sortant et le nouveau Président en Exercice, **Son Excellence Monsieur Denis SASSOU-NGUESSO**, Président de la République du Congo.

IV. DE LA MOTION DE REMERCIEMENTS

24. La Conférence a adressé une motion de remerciements au Président de la République et au Gouvernement de la République Gabonaise.

V. DE LA DATE ET DU LIEU DE LA PROCHAINE SESSION ORDINAIRE DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT

25. La Conférence a décidé de tenir sa XIX^{ème} Session Ordinaire en mai 2021 à Brazzaville, République du Congo.

Fait à Libreville, le 27 novembre 2020